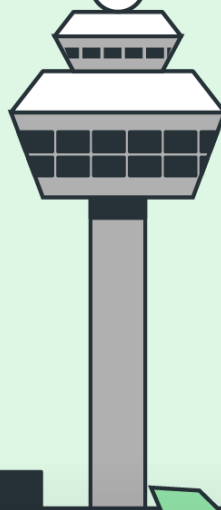


Ville de
PESSAC



Talence



Ville de
MARTIGNAS
sur Jalle

Aéroport de Bordeaux-Mérignac

Fermeture de la piste secondaire
et nuisances sonores : faisons le point !

Etat des lieux

2 études en cours

- **le devenir de la piste secondaire dite sécante (11/29)**
- **l'étude de l'EIAE concernant les vols de nuit**

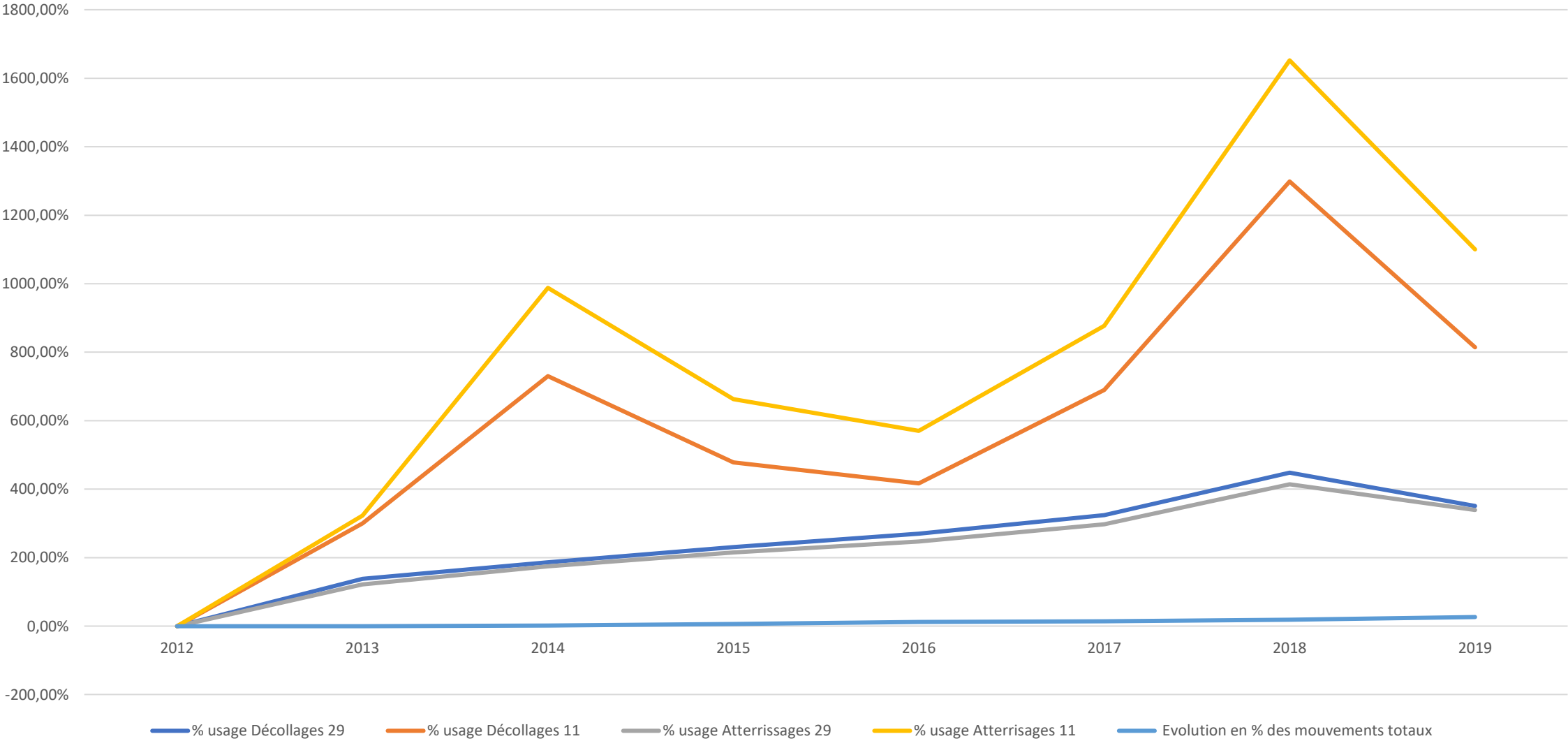


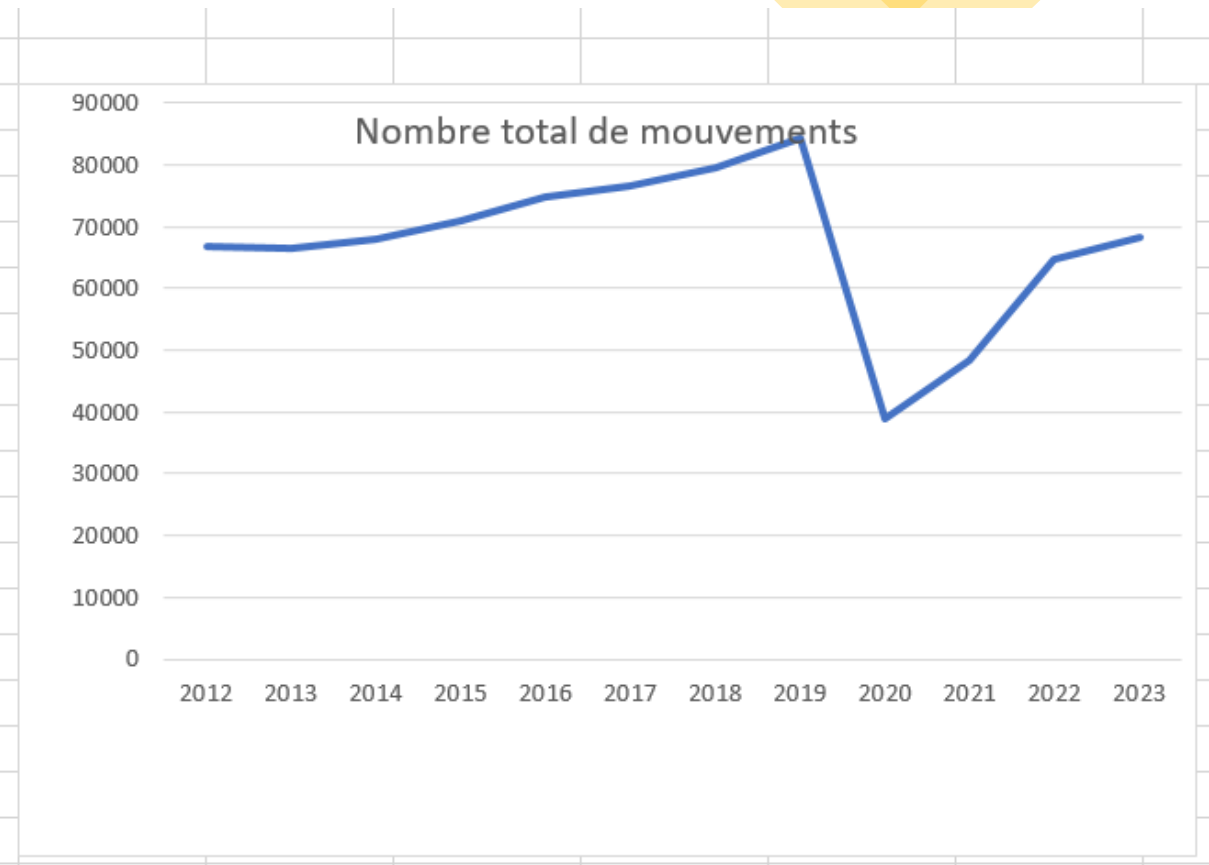
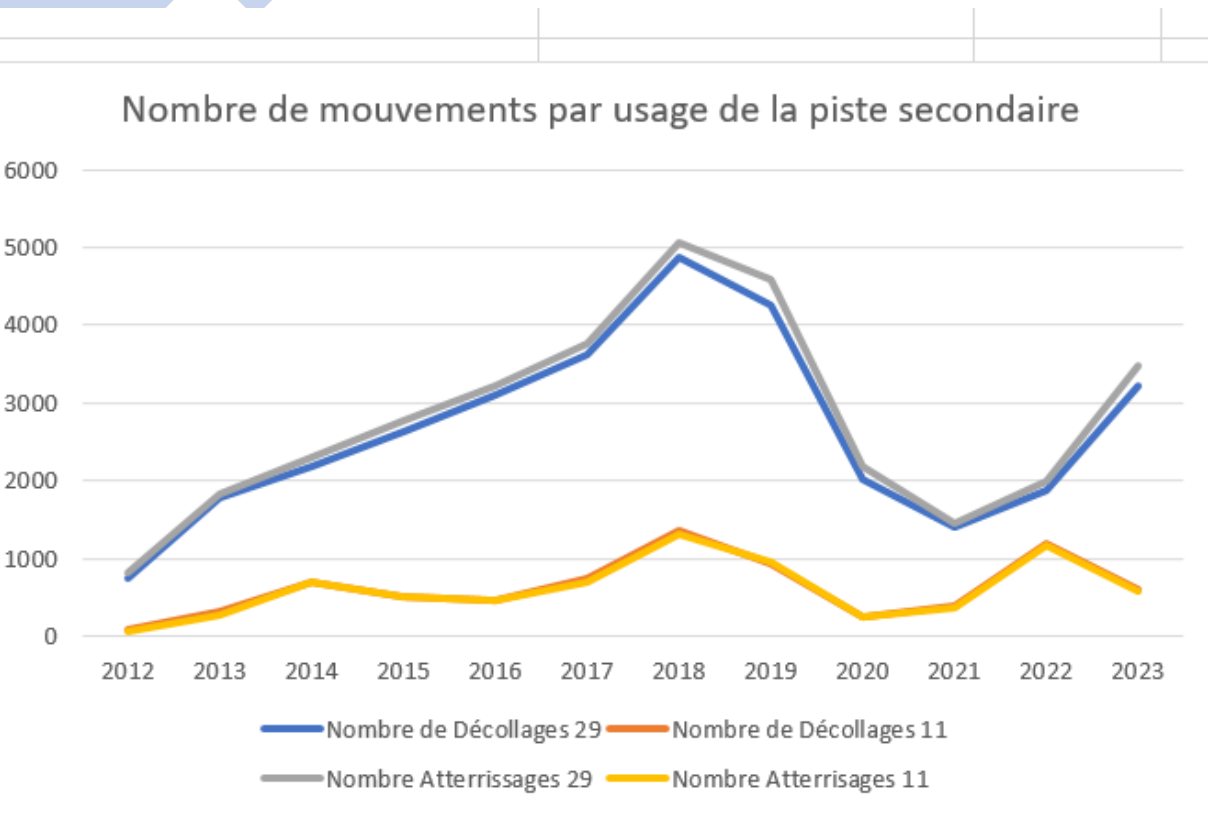
Usages de la piste secondaire

- Décollage piste 11 :
0,12% en 2012 - 3% été 2023
- Atterrissage piste 29 :
1,24% en 2012 – 17,3% été 2023
- Décollage piste 29 :
1,12% en 2012 – 15,9% été 2023



Evolution du % des usages piste secondaire et du trafic par rapport à 2012





Usages de la piste secondaire

- **Si le pourcentage d'utilisation de la piste secondaire continue d'augmenter, l'impact dans la perte de qualité de vie sera considérable.**
- Le préjudice serait d'autant plus inacceptable que la projection à long terme des cartes stratégiques de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac prévoyait la suppression de la piste secondaire.
- En cas de maintien de la piste secondaire : travaux indispensables à prévoir (reprise en totalité et mise en conformité réglementaire) : estimation des travaux : 20M€



- **Réduction du bruit : réduire l'impact sur la population en journée et supprimer totalement la nuit (23h/6h) avec une flexibilité pour les avions retardés entre 22h et 23h**
- Faire respecter les trajectoires de vol
- **Suppression totale de la piste sécante** afin de supprimer les nuisances sonores des communes dans l'axe de la piste secondaire : **49.000 personnes sont concernées.**



LA POSITION DE L'AÉROPORT DE BORDEAUX

- Investissement de 240M€ sur la période 2022/2027 pour améliorer la qualité de service de l'aéroport
- **Accueillir davantage de vols n'est pas un objectif** de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac
- Suppression de la navette Paris-Orly = 600.000 passagers en moins
- Répartition **souhaitée d'ici 5 ans : 60% de compagnies à bas-coûts / 40% de compagnies dites « premium »**
- Croissance attendue : 2% du trafic passager par an, en moyenne, jusqu'à 2037
- **Pas besoin de doubler la piste principale : pas nécessaire au développement de l'aéroport**



LA POSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

- Demande de la souplesse dans le couvre-feu 22h/6h en cas de vols retardés
- Demande une **réflexion plus globale sur la question de l'aviation et de l'aéroport en 2050**



LA POSITION DE BORDEAUX METROPOLE

- Un engagement oral a été pris par la **Présidente de Bordeaux Métropole** pour recevoir une délégation de Maires en juin 2024.

Ville de
PESSAC

Talence



Ville de
MARTIGNAS
sur Jalle



LA POSITION DE LA COUR DES COMPTES

- « La rationalité, tant économique qu'opérationnelle et capacitaire, apparaît inviter à la fermeture de cette piste. »
- « Dans le contexte actuel de l'aviation commerciale, une telle configuration n'est plus nécessaire ».

Rapport de la Cour des Comptes sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac - chapitre 47 – octobre 2023

Ville de

PESSAC

Talence



Ville de

MARTIGNAS
sur Jalle





ET MAINTENANT ?

QUI DECIDE ?

L'Etat est le pilote et le décideur dans ce dossier. Le Préfet souhaite poursuivre « le dialogue, l'écoute et la confiance dans la consultation ».



ET MAINTENANT ?

QUELLES SONT LES ACTIONS A VENIR ?

- **Des objectifs de réduction de bruit sont en cours de définition** et prennent en compte le bruit moyen et les occurrences de bruit
- La question de l'impact sanitaire est traitée
- **Un scénario (couvre-feu de 22h à 6h) a été ajouté et sera étudié**, en complément des scénarios 00h/04h, 00h/06 et 2h/6h,
- La consultation des différents acteurs locaux (institutionnels et économiques) se poursuit par l'Inspection Générale du Développement Durable
- **La restitution de l'étude aura lieu durant la première quinzaine de juillet 2024**



LA MOBILISATION DOIT CONTINUER



- En signant et en relayant la pétition en ligne
- En signalant sur le site de l'aéroport les nuisances subies

Talence

Ville de
PESSAC



Ville de
MARTIGNAS
sur Jalle